

Olivier Hassid et Julien Marcel

Columbine, Oslo, Toulouse...

Tueurs de masse

**Un nouveau type
de tueur est né**

© Groupe Eyrolles, 2012
ISBN : 978-2-212-55456-4

EYROLLES



Sommaire

Introduction	11
Les tueries de masse : un phénomène mondial ?	21
Définition	24
Tendances	29
Cartographie des <i>mass shootings</i> dans le monde	34
Cartographie des <i>mass shootings</i> dans les différents États américains	37
Les <i>mass shootings</i> aux États-Unis	39
Le « monstre » a un visage... Peut-on définir le profil des tueurs de masse ?	43
Masculinité et massacre	44
Un âge critique ?	47
Les tueurs de masse ne sont pas que des malades mentaux	54
Des individus victimes de traumatismes profonds et de drames familiaux	62
L'absence de lien social	65
Le cas particulier de l'intégration des immigrants	69
Lorsque le tueur passe à l'action... Peut-on comprendre le passage à l'acte des tueurs de masse ?	75
Cristallisation et passage à l'acte	76
La goutte d'eau qui fait déborder le vase : les conséquences du <i>bullying</i>	80
Derrière le masque	89

Des lieux qui invitent aux massacres	97
Le rôle des psychotropes ?	105
L'accès aux armes	106
L'obsession du message	109
Construire la finalité de son acte	110
Donner un sens à son acte	113
Maîtriser son image	119
Un danger de la « glamourisation » du tueur de masse ?	122
Peut-on empêcher le passage à l'acte	
de ces criminels ?	125
La réglementation sur les armes est-elle efficace ?	126
La lutte contre le dénigrement	133
Peut-on repérer le tueur avant le passage à l'acte ?	136
Empêcher l'ampleur du massacre	142
Le suivi post-traumatique	147
Conclusion	153
Annexes	159
<i>Mass shootings</i> aux États-Unis entre 1984 et 2012	160
<i>Mass shootings</i> dans le reste du monde	
entre 1984 et 2012	182
Remerciements	203
Bibliographie	205
Index	213
Table des encadrés	217

Introduction

*« L'acte surréaliste le plus simple consiste à descendre
revolvers aux poings dans la rue et à tirer au hasard
tant qu'on peut dans la foule. »*

André Breton

Le 20 avril 1999, au lycée de Columbine à Littleton, une petite ville américaine de 40 000 habitants, située non loin de Denver dans le Colorado, pendant que les 1 700 élèves que compte cet établissement étudient, deux de leurs camarades, Eric, 18 ans, et Dylan, 17 ans, vêtus de manteaux noirs et armés de fusils d'assaut, poussent la double porte de l'entrée principale. À 11 h 19 précisément, l'un des deux jeunes hommes donne le top départ. Ils sortent leur armement et font feu. Pendant près d'une heure, une pluie de balles s'abat dans les locaux de ce lycée. Ils tuent treize personnes et en blessent vingt-quatre. Eric et Dylan deviennent les auteurs d'un véritable massacre qui prend fin lorsqu'ils décident de se suicider d'une balle dans la tête. Les médias du monde entier couvrent le drame. De nombreuses questions émergent. Quelles sont les raisons d'un tel massacre ? Quelle est la responsabilité des parents et du personnel de l'établissement ? Pourquoi ont-ils eu accès aussi facilement à des armes ? Étaient-ils satanistes ? Allaient-ils régulièrement à l'église ? Que regardaient-ils à la télévision ? Écoutaient-ils

Marilyn Manson ? Le traumatisme est profond, les interrogations sont nombreuses et, très vite, il faut trouver un responsable, aussi fantaisiste soit-il...

Lundi 29 octobre 2001, 9h45. Tandis qu'une légère brume flotte en centre ville de Tours, commune du centre-ouest de la France, plusieurs détonations troublent la quiétude ambiante. Un homme, armé d'une carabine 22 long rifle, ouvre le feu au beau milieu de la foule devant le bureau de poste et le palais de justice. Une dizaine de personnes sont blessées dont quatre mortellement. L'homme est un employé de la SNCF de 45 ans, sans antécédent judiciaire. « Il aurait été pris d'un coup de folie meurtrière », explique le Premier ministre de l'époque, Lionel Jospin. Son itinéraire s'achève dans le parking de la gare. « Un avion pour Kaboul » sont ses derniers mots avant d'être neutralisé par deux policiers. Le cauchemar prend fin à 11 heures. Jean-Pierre Roux-Durraffourt, auteur des faits, expliquera plus tard au tribunal : « Je me suis levé, je suis parti comme un zombie et me suis réveillé dans le parking de la gare lorsque les policiers m'ont tiré dessus. J'ai la mémoire qui s'efface¹. »

Dix ans plus tard. Vendredi 22 juillet 2011. Non loin d'Oslo, un homme affublé d'un uniforme de policier embarque sur un ferry. Il prend la direction de la paisible île d'Utoya où se tient, comme chaque année, le camp d'été de la Ligue des jeunes travaillistes norvégiens. Située à une trentaine de kilomètres de la capitale norvégienne, cette toute petite île très boisée

1. Michel Embareck, « Jean-Pierre Roux-Durraffourt : « Je ne me souviens plus » », *La Nouvelle République*, 17 mars 2005.

(sa superficie n'est que de 0,12 km²) paraît perdue au milieu d'un des principaux grands lacs du pays. Il est 17h22 quand la traversée se termine pour Anders Behring Breivik. À peine a-t-il posé un pied à terre qu'il brandit ses différentes armes dont une automatique. À chaque mouvement qu'il décèle autour de lui, il tire. La fusillade dure plus de deux heures. À 19h15, le massacre prend fin. Après avoir appelé lui-même la police, il se rendra calmement aux autorités venues l'arrêter. Une heure et demie avant son arrivée sur l'île, cet individu inconnu des forces de police avait fait exploser une bombe au beau milieu du quartier des ministères. Agissant seul, il tuera au final soixante-dix-sept personnes dont soixante-huit uniquement sur l'île. Selon son avocat, Anders Behring Breivik voulait « changer la société, ce qui, selon lui, nécessitait de faire la révolution¹ ». Dans la journée du samedi, Jens Stoltenberg, le Premier ministre norvégien, déclarera : « Jamais depuis la Seconde Guerre mondiale, notre pays n'avait été frappé par un crime de cette ampleur. »

Trois pays, trois drames qui ont fait la une des médias à travers le monde. Des crimes dont l'horreur a hanté et hante encore les esprits de millions d'individus et qui paraissent bien difficiles à expliquer. Ces affaires qui semblent dépasser le champ du possible ne se limitent pas à ces trois crimes. Ces tueries, depuis une cinquantaine d'années, ne se comptent plus en dizaines mais en centaines de cas. Un phénomène aussi déroutant

1. Luc Mathieu, « La confession d'un croisé », *Libération*, 25 juillet 2011.

que déstabilisant pour des sociétés qui rejettent en bloc toutes formes d'insécurité.

Ces *mass shootings*, ou tueries de masse¹, sont en constante évolution depuis plusieurs décennies dans les sociétés occidentales. Quasiment inexistante jusqu'aux années 1960, cette forme de violence a considérablement augmenté à partir des années 1970 et 1980 jusqu'à nos jours. Ces tueurs qui ouvrent le feu dans la foule passent à l'acte sans signe avant-coureur, et sans même que l'on puisse précisément savoir pourquoi. Il s'agit d'électrons libres qui n'agissent ni pour une idéologie ni pour un mobile crapuleux et qui ne cherchent pas à abattre une victime en particulier. Ce ne sont ni des terroristes, ni des voleurs à main armée, ni des auteurs de crimes passionnels. Ils agissent souvent sans raison clairement identifiée ou pour des motifs très vagues : « la société des gosses de riches² », « ce monde de merde³ », « la race humaine⁴ », « des marxistes et des immigrés⁵ »...

1. Si les Anglo-Saxons disposent du terme « *mass shooting* » pour évoquer un tireur isolé qui tire dans la foule, en revanche, il n'existe pas de terme précis dans la langue française pour évoquer ce genre de massacre. Les universitaires et les journalistes utilisent plus souvent le terme de fusillade. Or, ce terme est très imprécis car une fusillade est généralement associée à l'implication de bandes, à des règlements de comptes, etc. Nous privilégierons la notion de tuerie de masse, même si cette acception est encore peu utilisée.

2. Tiré des écrits de Cho Seung-hui, tueur lors de Virginia Tech le 16 avril 2007, transcription vidéo. La reprise des écrits et des transcriptions vidéo est consultable dans le livre (sans mention d'auteur). *La Logique du massacre, derniers écrits des tueurs de masse*, Éditions Inculte, coll. « Documents », 2010.

3. Tiré du journal d'Eric Harris, l'un des deux tueurs du massacre de Columbine, le 20 avril 1999.

4. Propos tenus par Matti Juhani, tueur lors du massacre du lycée professionnel de Kauhajoki (Finlande) le 23 septembre 2008. Ces propos ont été tenus dans une vidéo qu'il a diffusée sur YouTube.

5. Propos tenus par Anders Breivik lors de sa comparution devant le juge Kim Heger lundi 26 juillet 2011.

Ainsi, les États sont-ils confrontés à une menace qui échappe au registre de celles qu'ils connaissent traditionnellement. Le tueur de masse n'agit pas de façon structurée avec l'aide de complices, il n'est pas organisé en réseau. Contrairement à un terroriste, il n'échange pas sur la Toile ou par téléphone sur la concrétisation de son projet. Il ne participe pas à des regroupements extrémistes (ou dans de rares occasions), il ne recherche pas des fonds pour perpétrer son crime. Il n'est ni traçable ni repérable. Les tueurs de masse agissent généralement seuls voire à deux (comme cela a été le cas de la tuerie de Columbine). Ainsi, les autorités ne sont *a priori* pas en mesure de les surveiller pour contrôler leurs agissements¹. Les services de renseignements ne peuvent ni les suivre ni les interpeller.

Il faut bien avoir conscience que le tueur de masse se distingue d'un tueur en série. En effet, le tueur de masse est dans une logique suicidaire et il ne cherche pas la discrétion lorsqu'il commet son acte. Son objectif est de faire le plus de morts possibles en une seule fois. Son acte prend les attraits d'un « super suicide » puisque le tueur meurt dans la majorité des cas (une très grande proportion de ces tueurs se suicident après leur geste ou cherchent à se faire abattre par les forces de police). Le *serial killer* inscrit son action dans le temps et n'a pas de visée autodestructrice. Mu par des pulsions (souvent sexuelles), le *serial killer* sélectionne ses victimes en fonction de leur sexe, de leur apparence physique, de

1. Même si nous verrons, dans le dernier chapitre, qu'il existe néanmoins des moyens d'anticiper et de prévenir ce type de phénomène.

leur âge ou de leur métier... Le tueur de masse, lui, ne cherche pas à tuer une personne en particulier, mais à entraîner avec lui dans la mort les représentants d'une société qu'il juge responsables de son mal-être ou de sa déchéance.

À cet égard, les individus qu'il choisit d'abattre ne sont pas réellement personnifiés. Ils représentent avant tout un symbole. Le tueur de masse s'attaque à ceux qui représentent pour lui le pouvoir ou une institution. C'est le cas par exemple de Richard Durn, responsable de la tuerie du conseil municipal de Nanterre le 27 mars 2002, qui a souhaité par son geste s'attaquer à ceux qui représentaient pour lui une élite. Dans une lettre testamentaire envoyée à une amie juste avant son passage à l'acte, il déclare : « Puisque j'étais devenu un mort-vivant par ma seule volonté, je décidais d'en finir en tuant une mini élite locale qui était le symbole et qui étaient les leaders et décideurs dans une ville que j'ai toujours exécrée. » De la même manière, le 6 décembre 1989, en ne tuant que des femmes lors de la tuerie de l'École polytechnique de Montréal, l'auteur des faits, Marc Lépine, voulait abattre « les féministes » qui ont, selon lui, gâché sa vie.

Cette nouvelle forme de violence pose indubitablement la question de l'efficacité des États et de leur capacité à raffermir le lien social. En effet, le tueur de masse cherche à rompre définitivement tout lien avec la société. Le tueur de masse se sent victime d'inégalités sociales (parfois à juste titre), il s'estime lésé et abandonné. Il s'imagine également victime d'une société où la notion

de performance est valorisée. Il se considère comme un « loser », condition dans laquelle il se sent enfermé. Le tueur de masse pense être condamné à une existence faite de déchéances.

Que peuvent faire les États ? Que peuvent faire les services de police ? Comment les citoyens peuvent-ils faire face à ce nouveau référentiel de violence ? Ce phénomène inquiète à plus d'un titre. Il échappe tout d'abord à toute logique d'anticipation. Les auteurs de *mass shooting* sont souvent de parfaits inconnus pour les services de police. Ils ne présentent que très rarement des pathologies psychiatriques nécessitant un suivi thérapeutique lourd, ils ne sont donc pas, pour la plupart, connus des autorités médicales. Parfois marginaux, ils sont réservés et ont la volonté farouche de se fondre dans la masse.

Ensuite, la concrétisation de leur ambition est facilitée par l'évolution du marché des armes qui offre aux individus le choix d'engins toujours plus destructeurs et toujours plus discrets. Le développement d'explosifs puissants, de fusils d'assaut et autres armes à répétition donne la possibilité à n'importe quel quidam de réaliser des dégâts considérables. Nombreuses sont les personnes en mesure de se procurer des armes et donc de commettre une folie, même en France, pays strict en matière de réglementation sur les armes. Chasseurs, tireurs sportifs (au nombre de 140 000 en France d'après la Fédération française de tir), tireurs professionnels ou occasionnels, le nombre de personnes armées en France est non négligeable, même s'il n'atteint pas en propor-

tion celui des États-Unis¹ ou de la Finlande. Ces deux facteurs laissent donc à penser que le phénomène des tueries de masse est loin de s'essouffler et que le nombre de leurs victimes pourrait s'accroître considérablement.

Ce phénomène qui tend à se développer inquiète donc et questionne... Pourtant, chose étonnante, il n'est pas ou peu étudié. Que sait-on du profil des tueurs de masse ? N'ont-ils vraiment aucun mobile ? Avec quelles armes agissent-ils ? Ont-ils des lieux de prédilection pour agir ? En comprenant ce passage à l'acte, peut-on juguler cette nouvelle forme de violence ? Ce nouveau type de tueurs est-il le produit de notre société ? Jean Baudrillard a-t-il raison d'affirmer « qu'au lieu de déplorer la résurgence d'une violence atavique, il faut voir que c'est notre modernité elle-même, notre hypermodernité, qui produit ce type de violence² » ?

Il semble donc indispensable de dresser un état des lieux de cette catégorie de crime à travers le monde au cours des dernières décennies. Ce recensement a pour objet de mieux identifier les tendances, de mieux en comprendre les évolutions et d'effectuer un travail de comparaison pour mieux cerner les enjeux. Dans le cas par exemple

1. En Finlande, pays où il existe un enregistrement des armes en circulation, le ministère de l'Intérieur finlandais estime le nombre d'armes enregistrées à 1,6 million (<http://www.intermin.fi/intermin/bulletin.nsf>). Si l'on ajoute le nombre d'armes non enregistrées, il y en aurait environ 3 millions, toujours d'après le ministère de l'Intérieur. Aux États-Unis, il n'existe pas d'enregistrement au niveau fédéral. Mais d'après les données de l'US Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms, le nombre d'armes en circulation se situerait entre 270 et 316 millions. En France, où les chiffres font débat, Raphaëlle Besse-Desmoulières, dans un article du *Monde* paru le 1^{er} octobre 2008, indique que le nombre d'armes à feu déclarées est de 2 150 000.

2. Jean Baudrillard, « Le degré Xerox de la violence », *Libération*, 2 octobre 1995.

où ce phénomène serait statistiquement plus important que le terrorisme lié à Al-Qaida, est-il légitime que les pouvoirs publics se focalisent sur cette deuxième menace et n'accordent que peu d'intérêt à la première ?

Cette collecte d'informations permet également de mieux cerner le profil des tueurs de masse. Car au final nous ne savons encore que peu de choses de ces criminels, aucune enquête statistique mondiale n'ayant été réalisée jusqu'à aujourd'hui. Est-ce que ce sont des hommes ou des femmes ? Sont-ils jeunes ou vieux ? Sont-ils réellement fous ? Ont-ils des histoires et des parcours de vie particuliers ? Vivent-ils dans des conditions sociales défavorisées ? Sont-ils d'origine étrangère ?

Ce travail de profilage permet, sans l'ombre d'un doute, de mieux comprendre le passage à l'acte des tueurs de masse. Comment peut-on en arriver à prendre les armes pour tirer dans la foule ? Est-ce une action spontanée ou est-ce prémédité ? Quels sont les facteurs du passage à l'acte ? Les réponses conventionnelles qui stigmatisent l'usage de drogue, la notion de folie, ou la consommation excessive de jeux vidéos ne peuvent expliquer de façon satisfaisante ces tueries.

Les tueurs de masse ont un penchant naturel à laisser des messages, qu'il s'agisse d'écrits ou de vidéos postées sur l'Internet ou de simples journaux intimes. Ces écrits, parfois assez violents, souvent emplis de désespoir, sont des mines d'informations sur ces criminels peu banals. Aussi, leur étude permet-elle d'affiner le travail de profilage et offre-t-elle de nouvelles perspectives aux interrogations qui entourent le passage à l'acte de ces tueurs.

Au final, il reste à se demander si une meilleure compréhension du profil et des motivations du tueur permet de l'arrêter avant qu'il n'atteigne son objectif. Ce travail dans l'intimité des tueurs de masse devrait, selon nous, prévenir le passage à l'acte. Ou tout du moins, ce travail est utile pour développer des outils de sensibilisation et de prévention, qui puissent limiter les conséquences de ces tueries de masse. Des conséquences qui se comptent en vies humaines...

Les tueries de masse : un phénomène mondial ?

« Je pense que ces meurtres eux-mêmes n'ont été que le dernier processus de retrait du monde extérieur qui avait commencé bien des mois, voire des années, auparavant. Comme pour Michael Ryan, le tueur de Hungerford, ou les nombreux exemples américains de tueurs fous qui ouvrent le feu sur les passants, l'identité des victimes n'a pas de sens particulier pour eux. »

James Graham Ballard

De Columbine à Oslo en passant par Tours, certaines fusillades n'ont pas de mobiles précis. Le coupable, dans le cas où celui-ci ne se serait pas ensuite suicidé ou ne serait pas tué par la police (ce qui est rare), expliquera qu'il a fait cela parce qu'il n'aimait pas les hommes politiques, les féministes, les gays, ou tout simplement qu'il avait des comptes à régler avec la société... Mais le mobile reste flou, à l'inverse d'un acte terroriste ou d'une fusillade liée au crime organisé.

Afin de mieux comprendre les tueurs de masse, il convient de répertorier à l'échelle mondiale les fusillades sans mobile apparent qui ont entraîné la mort de plusieurs individus. Ce phénomène semble prendre racine à la fin des années 1970, le nombre d'actes de ce type avant cette période étant relativement marginal.

C'est pour cette raison que ce travail de recensement s'est limité aux trente dernières années. Pour mener à bien notre enquête, nous nous sommes appuyés sur différentes sources d'informations : des articles de la presse internationale (*The New York Times*, *The Guardian*, *Le Monde*, *la Stampa*...), des informations fournies par Interpol et le NYPD (New York Police Department) et des informations provenant d'ambassades. Ce recensement global des tueries de masse est consultable en annexe de l'ouvrage. Ce travail de recensement s'est concentré avant tout sur les pays dit « développés » et ce pour trois raisons.

Tout d'abord, parce que ces pays sont les plus touchés par cette forme particulière de violence. La violence s'exprime autrement dans les autres pays du globe : attentats, règlements de comptes, etc. Certes, dans ces derniers, ce phénomène apparaît, mais il est très rares et souvent importé des pays « développés ». On pense notamment au cas de ce soldat américain, sorti de sa base, le 11 mars 2012, dans la province de Kandahar (Afghanistan), et qui a provoqué la mort de seize civils sans raison apparente.

En outre, les *mass shootings* sont, selon nous, une manifestation de ce que certains sociologues appellent l'hypermodernité. L'individualisation, la dislocation de la communauté, l'accès facile aux armes sont autant de facteurs qui peuvent pousser une personne à commettre ce type de crime. Enfin, un certain nombre de pays en développement ne peuvent qu'être écartés de l'étude. En effet, la collecte d'information y est difficile et dans les

cas recensés il est complexe de distinguer si la fusillade est le fruit d'un acte insensé ou lié à la criminalité organisée (Brésil, Russie...) ou à un acte terroriste (Israël, Irak...).

L'objectif de ce recensement est simple : avoir une idée plus précise de cette question qui est finalement relativement méconnue, considérée comme un problème strictement américain et analysée que par des Américains. En effet, il est bien difficile de considérer, comme le fait Michael Moore dans son film *Bowling for Columbine*¹, que le nombre d'homicides par arme à feu de ce type soit un phénomène proprement américain lié à sa culture des armes.

Par ailleurs, la littérature sur le sujet conforte cette impression. Les principaux ouvrages récents portant sur les tueries de masse ont été écrits par des criminologues américains sur la base d'une analyse de la situation américaine².

Il est nécessaire de nuancer ces hypothèses et cette vision quelque peu caricaturale : les États-Unis sont effectivement confrontés à cette problématique de manière importante, mais la majorité des pays développés est également concernée. Il s'agit d'un phénomène mondialisé

1. Le film est sorti en salles aux États-Unis en octobre 2002. Il a obtenu le Prix spécial du jury de la 55^e édition du Festival de Cannes et l'Oscar du meilleur film documentaire. Le documentaire est une enquête du réalisateur sur la tuerie de Columbine.

2. Michael D. Kelleher, *Flash Point : The American Mass Murderer*, Westport, Connecticut, Praeger, 1997. Ronald M. Holmes et Stephen T. Holmes, *Mass Murder in the United States*, Practice Hall, 2001. Grant Duwe, *A History of Mass Murder in the United States*, Shutterstock, 2007.

depuis au moins les trois dernières décennies¹. Notons que les deux *mass shootings* les plus graves dans le monde n'ont pas eu lieu aux États-Unis mais en Norvège (soixante-dix-sept victimes en 2011) et en Corée du Sud (cinquante-huit victimes en 1982).

Définition

Le *mass shooting* fait partie de ce que les criminologues appellent « les meurtres multiples » (*multicide*). Par « meurtres multiples », ils entendent toute personne qui tue plus d'une seule personne. Généralement, dans ces analyses, il doit y avoir au moins trois victimes pour classer ce crime comme un meurtre multiple. D'après Donald et Stephen Holmes, il faut au moins trois victimes et deux blessés². Pour d'autres enfin, le curseur est à un minimum de quatre victimes³. Michael Kelleher, quant à lui, apporte une nuance à l'analyse puisqu'il considère que si le tueur avait la volonté de tuer un nombre important de personnes mais qu'il ne parvient à n'en tuer « qu' » une ou deux, on peut considérer cela comme un meurtre multiple. L'arme utilisée pour réali-

1. Geneviève Parent et Marie-Marthe Cousineau, « Conséquence à long terme d'un *mass murder* : le cas de Polytechnique, neuf ans plus tard », *Journal international de criminologie*, tome I, n° 3, avril 2003, p. 4868.

2. Donald M. Holmes et Stephen T. Holmes, *Mass murder in the United States*, *op. cit.*

3. Robert K. Ressler, Ann W. Burgess et John E. Douglas, *Sexual Homicide : Patterns and Motives*, New York, Lexington Books, 1988. James Alan Fox et Jack Levin, « Mass murder : an analysis of extreme violence », *Journal of Applied Psychoanalytic Studies*, vol. 5, n° 1, 2003, p. 47-64.

ser ces meurtres peut être de nature diverse : arme à feu, poison, couteau...

Partant de cette base, les meurtres multiples peuvent prendre différentes formes. À cet égard, les criminologues distinguent trois catégories de meurtres multiples. Donald et Stephen Holmes distinguent ainsi les *serial murders* (les meurtres en série), les *mass murders* (meurtres de masse) et les *spree killings* (traduisible par « meurtres à la chaîne » [se reporter au tableau, p. 28]).

Ce qui différencie chacune de ces formes de crimes est en large partie de nature temporelle et géographique. Si une tuerie de masse (*mass shooting*) résulte d'une personne qui tue trois personnes ou plus dans un espace temporel court et dans un lieu ou plusieurs lieux à proximité, à l'inverse le meurtre sériel (*serial murder*) s'inscrit dans la durée (cela s'étale sur plusieurs années) et dans des endroits différents. Ce que les Anglo-Saxons appellent le *spree killing* correspond à des tueries sur plusieurs jours d'intervalle. L'un des exemples les plus connus est le cas du sniper de Washington. Avec un jeune complice âgé de 18 ans, Lee Boyd Malvo, John Allen Muhammad, âgé alors de quarante-deux ans, commit treize attaques, qui se soldèrent par la mort de dix personnes, en l'espace de trois semaines en octobre 2002. Ils tuaient sans distinction d'âge ou de couleur de peau, choisissant leurs victimes au hasard, le plus souvent dans des stations-service ou sur des parkings de centres commerciaux.

Catégories des meurtres multiples

Type de meurtre	Identité des victimes	Cadre temporel	Localisation	Armes utilisées
Meurtres en série ou sériels (<i>serial murders</i>)	Le tueur sélectionne une victime en fonction de critères spécifiques.	Plus de trente jours.	Différents lieux.	Armes blanches, armes à feu, poisons.
Meurtres de masse (<i>mass shootings</i>)	Le tueur ne sélectionne pas ou sélectionne une catégorie d'individus (femmes, étudiants, « élites », etc.)	Au cours d'une journée.	Le plus souvent dans un seul lieu.	Le plus souvent une arme à feu.
Meurtres à la chaîne (<i>spree killings</i>)	Le tueur ne sélectionne pas ou sélectionne une catégorie d'individus (femmes, étudiants, « élites », etc.)	Moins de trente jours.	Différents lieux.	Le plus souvent une arme à feu (fusil semi-automatique, arme munie d'un outil de visée).

Outre ces différences temporelles et spatiales, d'autres différences sont constatées. Si le meurtrier de masse et le *spree killer* abandonnent des blessés sur la scène du crime, le tueur en série, en revanche, laisse rarement la possibilité à sa victime d'en réchapper. En outre, le tueur en série entretient un rapport avec le corps sans vie de sa victime. Il peut le dissimuler ou au contraire l'exhiber après lui avoir fait subir un certain nombre de sévices. Le tueur de masse, tout comme le *spree killer* ne porte que peu d'intérêt aux cadavres de ses victimes. Notons également que le tueur de masse, contrairement au *spree killer* et au meurtrier en série, construit son acte criminel en y intégrant sa propre disparition. En effet, celui-ci prévoit bien souvent en amont de mettre fin à ses jours une fois la fusillade terminée¹. Ainsi, dans la grande majorité des cas observés, le tueur de masse retourne son arme contre lui ou fait en sorte d'être abattu par les forces de police

1. Voir le chapitre 4, « L'obsession du message ».

(*suicide cops* – suicide par police interposée). Dernière distinction : si le meurtrier de masse sélectionne une catégorie d'individus dans la foule (des femmes, une « élite »...) ou tire au hasard, le tueur en série opère en sachant préalablement quelle personne il souhaite tuer¹.

Mohammed Merah : le *spree killer* français

Le 22 mars 2012, alors retranché pendant trente-deux heures dans son appartement du quartier de la Côte-Pavée à Toulouse, Mohammed Merah a été abattu par balle par les hommes du RAID, unité d'élite de la police nationale française. Soupçonné d'être « le tueur au scooter », Mohammed Merah, jeune homme au parcours chaotique, porte les stigmates d'un *spree killer*. Ce post-adolescent de banlieue aux traits séduisants a tué sur une courte période (moins de trente jours) sept personnes en trois lieux différents. Mohammed n'est pas l'auteur d'une tuerie de masse (comme celle de Columbine ou de Tours). L'homme n'a pas tiré au hasard dans une foule. Il a pris soin de sélectionner

ses victimes.

Le tueur au scooter fomenta son projet criminel à partir du 6 mars 2012. Ce jour-là, il se rend chez un concessionnaire « Yamaha 31 » et achète un scooter T MAX 530. Cinq jours plus tard, Mohammed fait sa première victime. Il abat froidement, d'une balle dans la tête, un sous-officier d'origine marocaine sur le parking d'un gymnase situé au sud-est de Toulouse. Le tueur avait pris soin de contacter sa victime via un site Web de petites annonces, prétextant l'achat d'une moto. Lorsque le corps du militaire s'effondre, Mohammed s'écrira : « Tu tues mes frères, je te tue* ». Le 15 mars 2012, Mohammed, chevauchant son scooter, tire cette fois sur trois militaires parachutistes devant un distributeur de billets de

* Mohammed Merah a pris soin de filmer chacun de ses meurtres. Sur la vidéo filmée le 11 mars 2012, selon les sources policières, l'individu prononce très clairement ces mots.

1. Yann Auxéméry, «Le meurtrier de masse», *Annales médico-psychologiques*, n° 169, 2011, p. 237-242.

banque. Mais c'est le 19 mars 2012, que celui-ci se rend auteur d'une tuerie qui traumatisera de nombreux Français. Un acte qui pendant plusieurs semaines fera la une de tous les journaux. Aux alentours de 8 heures, il gare son scooter devant l'école juive Ozar-Hatorah. À peine descendu de celui-ci, il ouvre le feu. Il abat un homme et ses deux enfants âgés de 3 et 6 ans. Entrant dans la cour de l'établissement, il poursuit une fillette. Il la saisit par les cheveux et lui tire une balle en pleine tempe.

Mohammed Merah, qui a grandi à Toulouse, est le quatrième d'une famille de cinq enfants. Son père disparaît lorsqu'il n'a que 5 ans et sa mère se retrouve seule à élever ses enfants. Le jeune homme fugue pour la première fois à 14 ans et passe de nombreux séjours en foyer d'accueil. Cette vie familiale pour le moins tourmentée l'oblige à changer d'établissement scolaire très régulièrement. Lui qui ne brille pas à l'école finit par décrocher une place d'apprenti carrossier à l'âge de 16 ans. Passionné de mécanique, Mohammed Merah semble avoir trouvé sa voie. Mais la justice le

rattrape pour avoir commis une multitude de petits délits au cours des précédentes années. Cailloux lancés contre un bus municipal en 2004, vol de portable en 2006, insultes, conduite sans permis, vol de sac à main... Il est condamné à plusieurs peines de prison ferme qu'il effectue de décembre 2007 à septembre 2009. À sa sortie de prison, il perd petit à petit tout ancrage avec la société. Au moment des faits, Mohammed Merah est isolé. Au chômage, il développe une colère et une haine de son environnement qui trouvent un écho dans le fondamentalisme religieux. Un fondamentalisme qu'il peine à suivre à la lettre, lui qui aime sortir en boîte de nuit et qui participe à des rodéos de voitures. Pourtant, il s'imagine « Ben Laden des quartiers ». Il se veut le leader d'une guerre des civilisations fantasmée. « Tuer des enfants juifs pour venger la mort d'enfants palestiniens », « Tuer des militaires pour venger la mort de ses frères afghans », c'est ainsi que Mohammed Merah souhaite voir définis ses crimes. En choisissant de s'attaquer à des symboles, c'est en intégriste fanatique qu'il se rêvait et qu'il voulait être perçu...

Une fois la distinction faite entre les tueries de masse et les autres formes de meurtres multiples, nous tenons à préciser, avant de réaliser la géographie de ces tueries, que nous nous concentrerons à l'instar de Katherine Ramsland, sur ceux qui ont tué au moins trois victimes. À cela, il convient d'ajouter les tueurs ayant l'intention de faire un massacre bien plus grand, mais qui n'ont pas été habiles dans leurs tirs ou ont été dérangés dans leurs plans d'une quelconque façon (intervention d'un policier, d'un passant ou plus simplement par la défaillance technique de leurs armes)¹. En outre, il apparaît important d'exclure du champ des tueurs de masse tous les meurtres multiples qui ont un mobile clairement identifié : meurtre familial, meurtre lié à une vengeance entre gangs, acte terroriste... Ce qui doit retenir l'attention pour appréhender la question des tueries de masse, c'est la personne qui s'attaque non pas à un individu désigné, mais à une masse, à un collectif sans motif politique, sans revendication et n'ayant pas pour visée de déstabiliser une communauté ou un État. Il ne s'agit pas de semer la terreur dans la population ou de se rebeller contre le pouvoir en place.

Tendances

Plus de 120 tueurs de masse ont sévi à travers le monde depuis les années 1980. À eux seuls ils ont tué presque 800 personnes et en ont blessé un peu plus de 1000 entre 1984 et 2011. Le nombre de personnes touchées

1. Katherine Ramsland, *Inside the Minds of Mass Murderer : Why They kill*, Westport, Connecticut, Praeger, 2005.

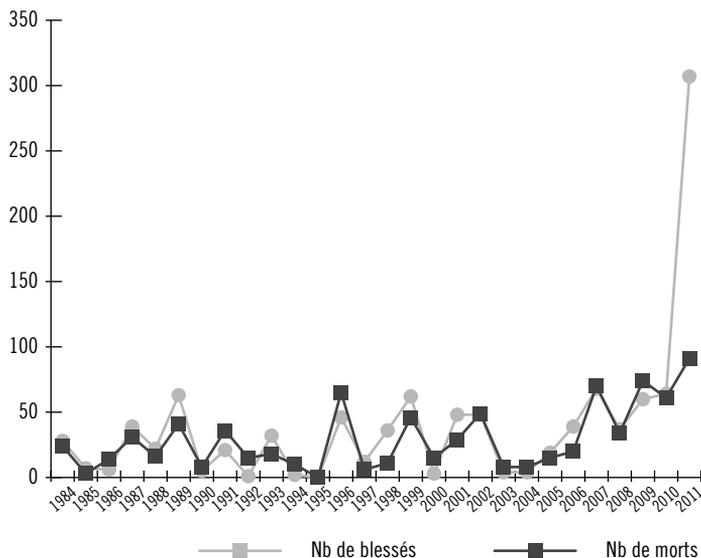
atteint ainsi 1 800 personnes sur cette période (*cf.* graphique ci-dessous). Au cours des trente dernières années en Occident, le nombre de morts liés à un *mass shooting* est sans commune mesure avec les pertes humaines causées par les attentats terroristes liés à l'islamisme radical (environ 400 si l'on enlève du décompte macabre les morts du 11 septembre 2001¹).

Tous les pays développés sont affectés par ce phénomène. Si près de la moitié de ces faits ont lieu aux États-Unis et au Canada, des événements similaires ont eu lieu en Europe, en Asie et en Océanie. *A contrario*, en Afrique et en Amérique du Sud, le phénomène reste très marginal.

En Europe, c'est depuis le milieu des années 1990 que le phénomène s'affirme. Certains événements très meurtriers ont connu une forte exposition médiatique et ont focalisé l'attention des populations et des politiques. La tuerie de Tours en 2001, celle de Nanterre en 2002 ou encore les événements de la crèche de Termonde en 2009 sur le territoire belge ont défrayé la chronique. Entre 2000 et 2010, en Europe, il y a eu treize *mass shootings* entraînant la mort de 114 personnes. À titre de comparaison, il y a eu, entre 2000 et 2010, trois attentats attribués à Al-Qaida en Europe faisant 243 tués.

1. Source : <http://www.start.umd.edu/gtd>.

Nombre annuel de blessés et de morts provoqués par des mass shootings dans le monde entre 1984-2011



Source : statistique réalisée sur la base des meurtres de masses compilés en annexe.

Cette mondialisation du phénomène explique sa forte progression en trente ans, passant d'une moyenne de deux *mass shootings* par an dans les années 1980 à sept entre 2000 et 2010 (cf. graphique ci-dessous).

Sur une période de vingt-cinq ans, ces meurtres progressent de façon discontinue (creux entre 2004 et 2006) et les évolutions se suivent entre continents. Une explication relève du mimétisme ou « *copycat*¹ ». Des meurtriers

1. L'effet « copycat » est un terme utilisé par les criminologues pour décrire l'augmentation du nombre d'événements à faible intensité, tels que les suicides, les attentats ou encore les meurtres de masse, après des événements comparables dont les médias ont fait la publicité.

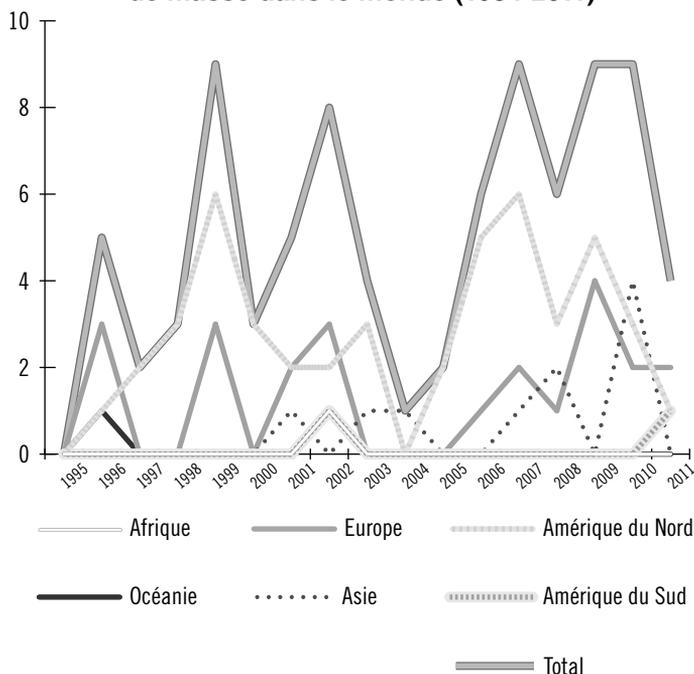
cherchent à copier des actes qui ont précédemment eu lieu. C'est par exemple le cas du massacre de Columbine qui entraîna, une recrudescence de tueries de masse à travers le monde. Certains se réclament comme de dignes successeurs d'Eric Harris et Dylan Klebold, auteurs de cette fusillade. C'est également le cas du massacre qui eut lieu le 9 août 1987 à Hoddle Street, à Melbourne, qui entraîna la mort de six personnes et qui semblerait être influencé par celui de Hugerford au Royaume-Uni, dix jours plus tôt¹.

Les pics de violence sont également à rapprocher des interventions américaines à l'étranger (Somalie, 1993 ; 2001-2002, Afghanistan), même s'il convient d'être prudent sur ce rapprochement puisque la guerre en Irak en 2003 ne provoqua pas de tueries de masse en série à travers le monde. Pour autant gardons-le à l'esprit puisqu'il est étonnant de constater, comme le note très justement le criminologue Park Dietz, que ces tueurs se prennent pour des « pseudocommandos² » militaires. Ils sont solidement armés et disposent d'armes d'assaut et même dans certains cas de grenades.

1. Les exemples de *copycat* sont nombreux. On peut aussi évoquer la tuerie de Port Arthur en Australie après celle de Bundlane en 1996 (Carlos Carach, Jenny Mouzos et Peter Grabosky, « The mass murder as quasi-experiment : the impact of the 1996 Port Arthur massacre », *Homicide Studies*, 2002, 6 : 109).

2. Park Dietz, « Mass, serial and sensational homicides », *Bulletin of the New York Academy of Medicine*, 62 (5), p. 477-491.

Évolution du nombre de tueries de masse dans le monde (1984-2011)



Source : statistique réalisée sur la base des meurtres de masse compilés en annexe.

Enfin, l'évolution des *mass shootings* est fonction de la précarité de l'emploi sur un territoire donné. De nombreux cas de tueries font suite à des licenciements, des tensions sur le lieu du travail entre collègues ou des démissions provoquées par un contexte difficile en entreprise. Au cours des années 1980, par exemple, cinq fusillades aux États-Unis résultent de ce type de situation. Rappelons que cette période aux États-Unis est synonyme de dérégulation. Dans un contexte marqué par les privatisations, le *downsizing* et le *re-engineering*, les

entreprises américaines sont à la recherche d'une plus grande flexibilité et de réduction de coûts, ce qui a pour corollaire un approfondissement des inégalités et une précarisation du travail¹.

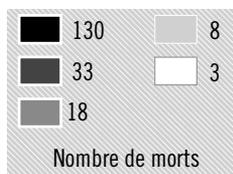
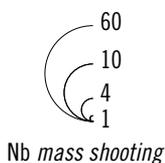
En Chine, on peut s'interroger sur les liens qui peuvent exister entre les tueries de 2010 et 2011 et la situation économique et sociale dégradée des travailleurs migrants. Les articles évoquant ces tueries mentionnent en effet que les tueurs faisaient partie de cette catégorie de population.

Cartographie des *mass shootings* dans le monde

Sur la base du recensement effectué, il ressort très nettement que c'est un phénomène qui se mondialise. Phénomène déjà non négligeable en Amérique du Nord dans les années 1980, les *mass shootings* concernent un nombre toujours plus important de pays au cours des décennies suivantes. Le nombre d'États simultanément concernés durant une même période de cinq années est de douze entre 2005 et 2009 alors qu'il n'était que de cinq entre 1985 et 1989.

1. Dominique Plihon, *Le Nouveau Capitalisme*, Flammarion, coll. « Dominos », 2001.

Importance des *mass shootings* par État (1984-2008)



La taille du cercle est proportionnelle au nombre de *mass shootings* par État
Plus la couleur du cercle est sombre, plus le nombre de morts est élevé

Nombre de *mass shootings* par État et par période de cinq ans¹

ÉTAT	1980-1984 ²	1985-1989	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005-2009
Afrique du Sud	0	0	0	0	1	0
Allemagne	0	0	0	1	1	2
Argentine	0	0	0	0	1	0
Australie	0	2	2	1	1	0
Azerbaïdjan	0	0	0	0	0	1
Belgique	0	0	0	0	0	1
Canada	1	1	1	1	0	2
Chine	0	0	0	0	1	4
Corée du Sud	1	0	0	0	0	0
Danemark	0	0	1	0	0	0

1. L'ensemble des statistiques présentées dans ce livre (tableaux, graphiques...) est calculé sur la base du tableau compilant les tueries de masse en annexe.

2. Le recensement débute en 1984.

ÉTAT	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005-2009
États-Unis	1	9	6	12	10	19
Finlande	0	0	0	0	0	3
France	0	1	1	3	4	0
Japon	0	0	0	0	1	3
Nouvelle-Zélande	0	0	1	0	0	0
Pays-Bas	1	0	0	0	0	0
République tchèque	0	0	0	0	0	0
Royaume-Uni	0	2	0	2	0	0
Serbie	0	0	0	0	0	1
Slovaquie	0	0	0	0	0	1
Suède	0	0	1	0	0	0
Suisse	0	0	0	0	1	0
Thaïlande	0	0	0	0	1	0
TOTAL	4	15	13	20	22	37

Sur le territoire asiatique, les tueries de masse restent des événements assez exceptionnels avant les années 2000. En dehors du massacre en Corée du Sud en 1982 qui fit 58 morts, il n’y a pas eu à notre connaissance de tuerie de masse. En revanche, à partir de 2001 et la tuerie de huit élèves dans une école d’Osaka, le phénomène prend une tout autre ampleur. En Chine, au Japon ou en Thaïlande, pas moins de dix meurtres de masse ont eu lieu le plus souvent dans des écoles à partir de cette période.

Le phénomène arrive également par cycle dans les pays. Ainsi sur une période de cinq ans (2000-2005), la France a été confrontée à quatre tueries de masse. En revanche, entre 2005 et 2011, la France ne connaît plus aucun acte de ce type. De même en Finlande durant les cinq dernières années, le phénomène s’est reproduit à trois reprises alors qu’il n’était jamais survenu auparavant.

Cartographie des *mass shootings* dans les différents États américains

Si les États-Unis ne sont pas le seul pays concerné par les *mass shootings*, ils sont confrontés à ce problème depuis longtemps. Grant Duwe¹ évoque des *mass shootings* dès le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle aux États-Unis. Mais sans partir d'aussi loin, retenons deux fusillades qui ont marqué l'histoire américaine. Tout d'abord la fusillade provoquée par Howard Unruh, vétéran de la Seconde Guerre mondiale qui, en 1949, tua treize personnes en treize minutes avec un pistolet Luger dans les rues de Camden, dans le New Jersey. Puis, surtout, le *mass shooting* réalisé par Charles Whitman en 1966.

Charles Whitman : l'un des premiers *mass shooters*

Charles Whitman est un homme âgé de 25 ans en 1966. Étudiant à l'université du Texas (à Austin au États-Unis), c'est un ancien *marine*. Depuis le début de l'année, l'entourage de Charles le trouve dépressif et distant. Il vit très mal le divorce de ses parents et ne supporte plus la pression qu'il subit à l'université. Marié, son couple va mal... Il voudrait être un « vrai » mari, comme le fut son

père. Au début de la nuit du 31 juillet, il écrit une lettre qui commence par ces mots : « Je suis prêt à mourir. » Peu après minuit, il se rend chez sa mère et la tue à coups de couteau. Il retourne alors chez lui, sa femme dort. Il la tue elle aussi d'un coup de couteau. Charles Whitman s'équipe alors de plusieurs armes (fusils, carabines, machettes, etc.) et se rend au petit matin sur le campus

* « *I'm prepared to die...* »

1. Grant Duwe, « Body-count journalism », *Homicides Studies*, vol. 4, n° 4, novembre 2000, p. 364-399.

de l'université du Texas à Austin. Une fois arrivé sur place, il se dirige vers la tour d'observation du campus. Il y croise le réceptionniste. Il tue l'homme à coups de crosse. Deux personnes tentent de lui porter secours, ils seront abattus d'une balle en pleine tête. Richard monte alors les marches qui mènent au

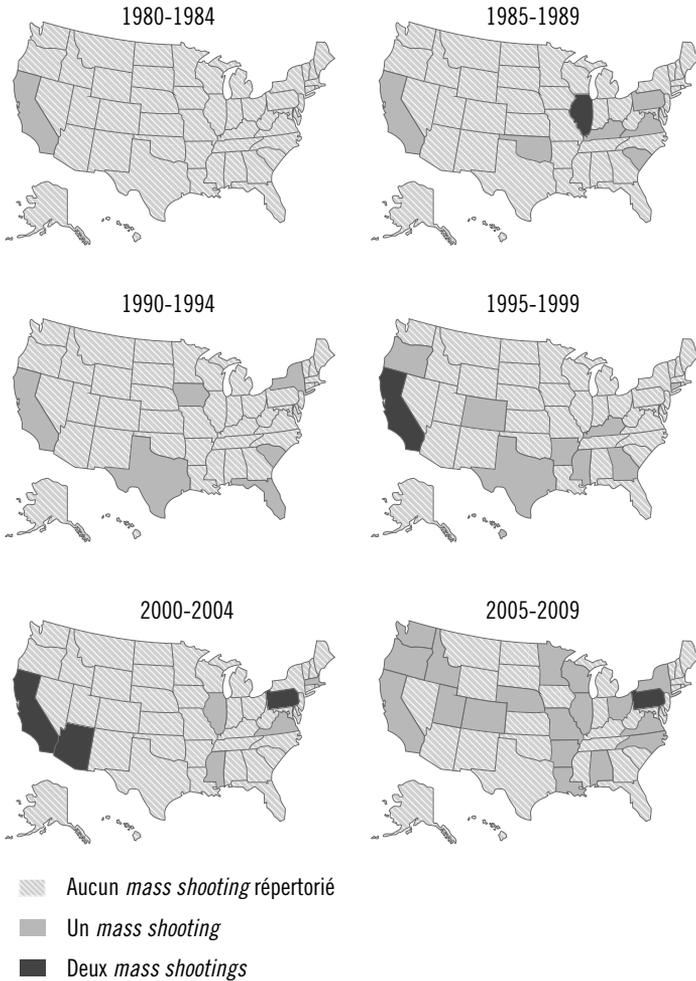
sommet du bâtiment. Une fois arrivé au point le plus haut, il commence à tirer sur les étudiants et les professeurs qui passent à proximité de la tour. Il tue seize personnes et en blesse trente-deux. La police est obligée de l'abattre pour mettre fin à la fusillade, après quasiment deux heures d'échange de tirs.

Néanmoins, si cette menace n'est pas récente, elle devient particulièrement préoccupante à partir des années 1980. Statistiquement, c'est le seul pays au monde confronté à la fois à une récurrence et à une amplification du phénomène au cours des trente dernières années.

À cet égard, les cartes ci-dessous, réalisées sur la base du tableau des *mass shootings* en annexe, confirment bien cette idée. On remarque que le phénomène s'accélère au cours des années 1990 et 2000, tant en termes de nombre brut d'événements que de diffusion spatiale. La dernière période (2005-2009) voit des *mass shootings* se réaliser dans vingt États américains différents (contre sept entre 1985-1989).

Les *mass shootings* aux États-Unis

Géographie des *mass shootings* aux États-Unis



Cartographie: Laurent Beauguitte (2010)

Réalisé avec Philcarto

Si le phénomène se diffuse à un nombre de plus en plus important de territoires sur le sol américain, le phénomène n'a pas la même ampleur en fonction des États. À partir de tests statistiques réalisés en croisant des variables telles que le taux de pauvreté, le niveau scolaire ou encore la densité de la population avec le nombre de fusillades¹, il ressort que les États les plus touchés sont le plus souvent ceux où la population présente un certain nombre de caractéristiques similaires. En effet, on peut observer que les États américains dont la population est confrontée à un fort niveau de précarité (taux de pauvreté élevé, nombre de personnes non assurées important) connaissent le plus grand nombre de tueries de masse. En outre, la population de ces États est composée d'un taux important de personnes diplômées. Dans ces États, il semble que réussite scolaire ne rime pas forcément avec réussite professionnelle. On peut en déduire que la survenance de meurtres de masse est plus probable dans un espace géographique dans lequel l'« ascenseur social » est en panne. Le sentiment d'injustice ressenti vécu par une population pourrait bien être

1. Le modèle paraissant le plus adapté statistiquement est un modèle Logit ; il permet de comprendre pourquoi dans certaines régions des meurtres se produisent tandis que dans d'autres pas. Ce type particulier de régression multiple permet d'expliquer une variable qualitative (ici, variable booléenne signalant la présence ou l'absence d'un *mass shooting* dans un État américain durant les périodes 2000-2004 et 2005-2009) à l'aide de données qualitatives et/ou quantitatives. Les variables explicatives testées (taux de pauvreté, densité de la population, revenu médian des familles, pourcentage de population blanche, etc.) sont toutes issues des données du recensement américain accessibles sur le site www.census.gov. Certaines autres données auraient pu être testées, mais nous n'avons pas pu les obtenir : taux de familles monoparentales, taux de divorce, nombre d'armes à feu en circulation.

un ciment pouvant expliquer la survenance de cette nouvelle forme de violence.

Ainsi, les États confrontés à une forte précarité et dont la population est diplômée sont les plus vulnérables aux risques de *mass shooting*. Autrement dit, là où l'*American way of life* ne fonctionne pas, là où finalement la réussite scolaire ne rime pas avec une forte probabilité de réussite professionnelle, le risque est élevé que des individus cherchent à se faire justice en tirant dans la masse, même si cela reste des cas isolés.